



**PRÉFET
DE L'YONNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la citoyenneté
et de la légalité**

Bureau des Réglementations
et des Élections

ARRETE PREF/DCL/BRE/2022/0538
fixant la liste des candidatures pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale
1er tour – 12 juin 2022 – Département de l'Yonne

Le Préfet de l'Yonne,

Vu le Code électoral ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République du 16 mars 2022 nommant M. Pascal JAN, préfet de l'Yonne ;

Vu l'arrêté n°PREF/SAPPIE/BCAAT/2022/0066 du 4 avril 2022 de Monsieur le préfet de l'Yonne, régulièrement publié, donnant délégation de signature à Madame Dominique YANI, sous-préfète, secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne ;

Vu les candidatures enregistrées ;

Vu le résultat du tirage au sort effectué le 20 mai 2022 fixant l'ordre des emplacements d'affichage pour les candidats déclarés au 1er tour des élections législatives le 12 juin 2022 ;

Sur proposition de Madame la Secrétaire Générale de la préfecture de l'Yonne ;

ARRETE

Article 1er : La liste des candidatures à l'occasion du scrutin du 12 juin 2022 pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale est fixée comme suit pour le département de l'Yonne :

1ère circonscription :

N° du panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant
1	M. TÉQUI Paul	M. REDOR Dimitri
2	M. KERMIN Jean-Charles	Mme CADIOU Alice
3	Mme MANIGAUT Sylvie	M. GAUDIAU Armand
4	M. ALBRECHT Victor	M. DEBAIN Mathieu
5	Mme LOURY Florence	Mme LAROCHE-FONTAINE Claire
6	M. GRENON Daniel	M. BLAISE Pascal
7	Mme GUYOT Elsa	Mme ARNAUD Patricia
8	Mme GUYARD Yvonne	M. MANUEL Matondo
9	M. LARRIVÉ Guillaume	M. BONNEFOND Christophe

2ème circonscription :

N° du panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant
1	Mme CARRASCO Anita	M. SPRINGAUX Christophe
2	Mme DUMOULIN Marie	M. RÉGNIER Vincent
3	M. FRAYER Florian	M. COURTOIS Xavier
4	M. VILLIERS André	Mme MOREAU Dorothee
5	Mme LOPEZ Audrey	M. BLANCHARD Antoine
6	M. VEYSSIERE Philippe	Mme CALIF Judicaëlle
7	Mme NAKOV Iris	Mme VOIS Caroline
8	M. PRESSARD Patrice	Mme RENARD Karine
9	Mme CARDONA Maryse	M. KRAUS Stéphane

3ème circonscription :

N° du panneau d'affichage	Candidat	Remplaçant
1	Mme LOUIS-STOKOBER Laurence	M. LASNIER Mathieu
2	M. ODOUL Julien	Mme VILBOIS Annick
3	M. PIRMAN Gilles	Mme PICOUET Marianne
4	M. KHAN Mehdi	Mme FRESNAIS Elisabeth
5	Mme PALLANT Simonne	M. CARRASCO José
6	Mme KERMIN Annie	M. LEGROS Thierry
7	Mme WANG Aline	Mme RIFFAUT Claudine
8	Mme CROUZET Michèle	M. HARPER Patrick
9	Mme VIGNIER Agnès	Mme VIGNIER Viviane
10	Mme DENÉ Manon	M. THIRIET Jérôme
11	Mme FRANTZ Véronique	M. BOTIN Marc
12	Mme HENRY Florence	M. CLEMENT Jérémy

Article 2 : Chaque candidat utilisera le panneau d'affichage qui lui est affecté.

Article 3 : La liste des candidats devra être affichée en mairie, dès réception, ainsi que dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet de l'Yonne,
- soit d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre de l'Intérieur,
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Dijon. Le Tribunal administratif peut être saisi d'un recours déposé via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Article 5 : Mme la secrétaire générale de la préfecture, Mme la sous-préfète de l'arrondissement d'Avallon, M. le sous-préfet de l'arrondissement de Sens, les maires des communes du département de l'Yonne sont chargés en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Auxerre, le

23 MAI 2022

Pour le Préfet,
La sous-préfète,
Secrétaire Générale,



Dominique YANI